

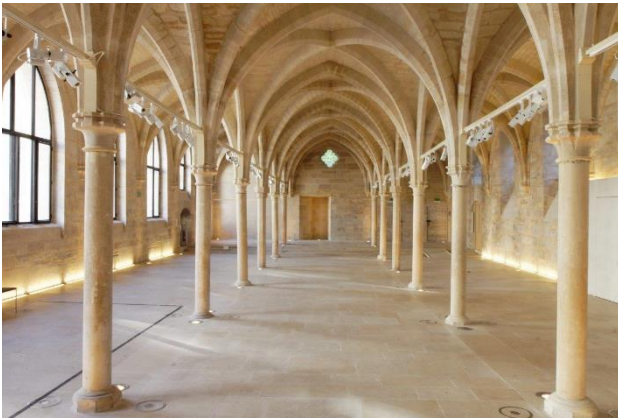
INDICATIONS GÉOGRAPHIQUES (IG) :

- **DEUX IG HOMOLOGUÉES PAR L'INPI, LA PIERRE DE MAREUIL ET LA PIERRE DE PAUSSAC/PAUSSAC-ET-SAINT-VIVIEN**
- **LANCEMENT D'UN NOUVEAU SITE INTERACTIF DÉDIÉ AUX IG**



SIGNE OFFICIEL DE QUALITÉ ET D'ORIGINE, L'INDICATION GÉOGRAPHIQUE EST UNE GARANTIE D'AUTHENTICITÉ POUR LES CONSOMMATEURS ET UN MOYEN DE VALORISER LES SAVOIR-FAIRE ET LES PRODUITS DES ENTREPRISES.

L'Institut national de la propriété industrielle (INPI) homologue ce jour deux indications géographiques (IG) : la pierre de Mareuil et la pierre de Paussac/Paussac-et-Saint-Vivien. Avec ces nouvelles homologations, l'INPI porte à vingt-et-une le nombre d'IG reconnues depuis l'entrée en vigueur du dispositif. L'occasion aussi pour l'INPI de lancer son nouveau site interactif intitulé « *Voyage dans les indications géographiques* », permettant de découvrir et d'explorer toutes les IG homologuées à travers des visualisations de données (voir détail encadré p.2).



de gauche à droite : colonnes collège des Bernardins (Paris) en pierre de Mareuil ; colonnes en pierre de Paussac/Paussac St Vivien situées dans la commune de Montagnier (24) © association pierres naturelles Nouvelle-Aquitaine

Les **deux nouvelles indications géographiques « pierre de Mareuil » et « pierre de Paussac/Paussac-et-Saint-Vivien »** sont portées par l'Association Pierres Naturelles Nouvelle-Aquitaine, son organisme de défense et de gestion.

L'aire géographique définie dans les cahiers des charges concerne les départements de la Charente (16), Charente-Maritime (17), Dordogne (24), Gironde (33), Lot (46), Lot-et-Garonne (47) et de la Vienne (86).

Elles couvrent toutes deux les produits bruts (blocs, enrochements), les produits semi-finis (tranches), les produits finis pour le funéraire, l'aménagement urbain, le bâtiment et la décoration, et les produits pour constructions massives et monuments historiques. Tous les produits doivent être fabriqués par enlèvement de matière (100% pierre de Mareuil, 100% pierre de Paussac/Paussac-et-Saint-Vivien), en opposition aux granulats et aux produits composites : "pierres reconstituées", bétons et autres moulages.

« L'INPI félicite les artisans pour l'obtention de deux indications géographiques pour la pierre de Mareuil et la pierre de Paussac/Paussac-et-Saint-Vivien. Leur engagement a permis de valoriser des pierres régionales dont la qualité est largement reconnue, c'est une reconnaissance bien méritée. Ce label garantit l'authenticité et l'excellence de leurs produits et renforce leur position sur le marché national et international. » Pascal Faure, Directeur général de l'INPI.

LA PIERRE DE MAREUIL

Exploitée depuis le Moyen Âge dans le Périgord, la pierre de Mareuil se distingue par son apparence similaire au marbre et à ses nuances allant du blanc-ocre au jaune pâle. Elle est composée de fines couches de calcaire granuleux, et parfois de petits cailloux et fossiles marins, qui témoignent des mouvements sédimentaires sous-marins passés.

Sa résistance et son esthétique la rend très prisée par les professionnels du bâtiment et de la construction, en particulier pour son utilisation dans le domaine de la restauration de monuments historiques. Parmi les constructions notables, outre celles du bassin d'Aquitaine, citons par exemple l'hôtel du Ritz et le collège des Bernardins à Paris ou encore le British Museum à Londres.

L'indication géographique « pierre de Mareuil » représente 120 emplois pour un chiffre d'affaires de 17 millions d'euros. Neuf PME (voir liste p.49-50 du cahier des charges) sont concernées.

LA PIERRE DE PAUSSAC/PAUSSAC-ET-SAINT-VIVIEN

La pierre de Paussac/Paussac-et-Saint-Vivien tient son nom des carrières situées dans les communes éponymes. Cette pierre calcaire, d'une teinte allant du blanc au crème légèrement ocré, est réputée pour sa texture fine et son aspect raffiné.

Sa robustesse, notamment face au gel et aux intempéries, et son esthétique lui confèrent des qualités idéales pour la restauration du patrimoine architectural. Elle séduit aussi de plus en plus les projets de construction moderne, dans un contexte où la demande pour des matériaux durables et naturels est en croissance.

L'indication géographique « pierre de Paussac/Paussac-et-Saint-Vivien » représente 100 emplois pour un chiffre d'affaires de 15 millions d'euros. Six PME (voir liste p.49 du cahier des charges) sont concernées.

Découvrez « Voyage dans les indications géographiques », le nouveau site de l'INPI consacré aux indications géographiques

Rendez-vous sur : voyage-dans-les-indications-geographiques.inpi.fr

L'INPI lance ce jour un site dédié aux indications géographiques (IG). **Une invitation au voyage à travers les territoires** pour mettre à l'honneur et faire découvrir au plus grand nombre ces savoir-faire artisanaux et industriels originaires d'une zone géographique déterminée.

Conçu comme **une expérience interactive pour l'utilisateur**, le site s'empare de la *data* visualisation pour faire vivre et raconter l'histoire de ces IG **selon plusieurs approches** :

- géographique : carte interactive avec la possibilité d'accéder à une fiche d'identité détaillée pour chaque IG
- temporelle : frise chronologique offrant un panorama de la 1^{ère} homologation en 2016 aux plus récentes en date du 6 décembre 2024 !
- économique avec des données chiffrées sur le nombre de villes et d'entreprises concernées par ces IG.

Grâce à un annuaire, chaque utilisateur pourra retrouver selon la ville, le département, la région ou encore le secteur d'activité, les fiches d'identité des indications géographiques qui l'intéressent.



EN SAVOIR PLUS SUR LES INDICATIONS GÉOGRAPHIQUES

Une indication géographique distingue un produit originaire d'une zone géographique déterminée, qui possède des qualités, une notoriété ou des caractéristiques liées à ce lieu d'origine. Elle protège le nom dudit produit des contrefaçons et autres copies. Ses caractéristiques sont spécifiées dans un cahier des charges examiné par l'INPI. L'homologation est délivrée à l'issue d'une instruction et d'une enquête publique conduites par l'INPI. Pour rappel c'est la loi dite « consommation » qui a élargi les indications géographiques - auparavant réservées aux produits agricoles et viticoles - aux produits de l'artisanat et de l'industrie. Signe officiel de qualité et d'origine, l'indication géographique assure aux consommateurs l'origine et l'authenticité des produits qu'ils achètent. L'indication géographique permet aux artisans et entreprises de valoriser leurs produits et de protéger leur savoir-faire de la concurrence déloyale et de la contrefaçon. Elle permet aussi aux collectivités locales de mettre en valeur des savoir-faire territoriaux.

Plus de détails sur [«Comprendre les indications géographiques»](#)

LES 21 INDICATIONS GÉOGRAPHIQUES 6 DÉCEMBRE 2024
ARTISANALES ET INDUSTRIELLES HOMOLOGUÉES

Signe officiel de qualité et d'origine, l'IG est une garantie d'authenticité pour les consommateurs et un moyen de valoriser produits et savoir-faire pour les entreprises.

1. Siège de Liffol
2. Granit de Bretagne
3. Porcelaine de Limoges
4. Pierre de Bourgogne
5. Grenat de Perpignan
6. Tapisserie d'Aubusson
7. Tapis d'Aubusson
8. Charentaise de Charente-Périgord
9. Pierres marbrières de Rhône-Alpes
10. Pierre d'Arudy
11. Linge basque
12. Absolue Pays de Grasse
13. Poteries d'Alsace - Soufflenheim/Betschdorf
14. Argiles du Velay
15. Pierre du Midi
16. Dentelle de Calais-Caudry
17. Pierre de Vianne
18. Bottes camarguaises
19. Couteau de Laguiole
20. Pierre de Mareuil
21. Pierre de Paussac/Paussac-et-Saint-Vivien

REPUBLIQUE FRANÇAISE | inpi

À PROPOS DE L'INPI

L'Institut national de la propriété industrielle (INPI) est un acteur majeur de l'innovation et de la création en France. Il délivre les titres de propriété industrielle (brevets, marques, dessins et modèles), et agit en faveur du développement économique par ses actions de sensibilisation et de formation.

L'INPI est l'opérateur du guichet unique pour les formalités d'entreprises (créations, modifications, cessations) et du Registre national des entreprises. Il assure la diffusion des données sur les entreprises et la propriété industrielle. L'INPI participe activement à l'élaboration du droit dans les domaines de la propriété intellectuelle, du soutien à l'innovation et à la compétitivité des entreprises, et de la lutte contre la contrefaçon, en France et à l'international. Enfin, l'INPI assure l'homologation des indications géographiques artisanales et industrielles.

L'INPI est un établissement public autofinancé, placé sous la tutelle du ministère en charge de la propriété industrielle.

inpi.fr – data.inpi.fr – formalites.entreprises.gouv.fr

Contact presse

presse@inpi.fr 01 56 65 85 80 / 01 56 65 81 81

